

# CONSEIL MUNICIPAL

## du 9 mars 2023

Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du 26 janvier dernier.  
Voté à l'unanimité

### ORDRE DU JOUR

#### 1 – Présentation et adoption du Compte Administratif 2022 de la commune.

Sont présentés les documents examinés par la Commission des Finances du 2 mars.

Madame Rouzier-Toussain prend la présidence pour le vote du Compte Administratif, M. le Maire s'étant retiré pour le vote. (22 votants)

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2022

DEPENSES			
		Inscrit au BP 2022	Réalisé au CA 2022
O11	Charges à caractère général	845 900,00	764 300,53
O12	Personnel	1 640 000,00	1 552 643,11
65	Autres charges	177 500,00	127 648,10
66	Intérêts	28 100,00	27 677,92
67	Charges exceptionnelles	4 000,00	-
O22	Dépenses imprévues	2 005,44	-
	Charges rattachées au 011		5 680,40
O42	Dotations aux amortissements & provisions	1 500,00	58 027,00
O23	Transfert entre section	2 010 000,00	-
Total Dépenses de l'exercice		4 714 505,44	2 535 977,06
RECETTES			
OO2	Résultats antérieurs	1 567 381,44	-
O13	Remboursement sur personnel	46 000,00	51 581,94
70	Produits des services	253 000,00	350 100,41
73	Impôts & taxes	1 955 928,00	2 214 690,01
74	Dotations, participations & subventions	869 486,00	887 255,60
75	Produits des immeubles	17 700,00	30 073,65
76	Produits financiers	10,00	6,98
77	Produits exceptionnels divers	5 000,00	29 494,67
O42	Dotations aux amortissements & provisions	38 216,94	38 216,94
Total Recettes de l'exercice		4 714 505,44	3 601 420,20

### SECTION D'INVESTISSEMENT

#### COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2022

DEPENSES				
Op.	Intitulé	Inscrit BP 2022	Réalisé	RAR
O150	Aquisition matériels	159 090,00	150 013,23	8 500,00
O165	Orchestre à l'école	10 000,00	6 564,99	
O166	Éclairage public + autres réseaux	57 861,76	28 498,98	21 700,00
O169	Travaux bâtiments communaux	128 496,00	76 579,45	22 395,00
O170	Plaine des sports	-	-	
O172	Voirie communale	1 437 930,37	1 230 865,37	116 000,00
O173	Groupe scolaire	265 568,88	201 684,21	39 300,00
O175	Mairie	49 000,00	13 610,29	26 000,00
O180	Défense incendie	20 000,00	13 470,00	
O181	Médiathèque	7 800,00	7 201,00	400,00
O182	Bassin Jean Gilles	121 580,00		90 000,00
O187	Plan Local d'Urbanisme	40 591,36	16 134,00	24 000,00
O193	Acquisition patrimoine	1 630 000,00	30 000,00	
O194	Centre technique municipal	7 100,00	2 050,82	
O199	Salles multi activités Les Vignes	17 500,00	17 168,64	
O202	Gestion des eaux de ruissellement	-	-	
O206	Gestion des eaux de ruissellement	10 000,00	9 727,55	
Op. Fi	Déficit antérieur (001)	147 952,46		

Op. Fi	Opération d'ordres SDEEG	11 100,00	11 054,28	
O205	Convention Martillac/Cadaujac	45 000,00	45 000,00	
Op. Fi	Remboursement Capital Emprunts	166 590,00	165 610,35	
Op. Fi	Opérations pour compte de tiers	337 774,03	146 909,44	92 384,00
Op. Fi	Opérations patrimoniales	114 069,54	114 023,82	
Op. Fi	Ecritures cessions immobilisations	38 216,94	38 216,94	
Op. Fi	Dépenses imprévues	72 490,00		
Total Dépenses de l'exercice (D)		4 895 711,34	2 324 383,36	440 679,00
<b>RECETTES</b>				
Op.	Intitulé	Inscrit BP 2022	Réalisé	RAR
O172	VOIRIE COMMUNALE	142 001,07	31 348,27	110 652,00
O173	GROUPE SCOLAIRE	217 176,50	231 413,50	
O182	BASSIN JEAN GILLES	20 000,00	-	
OPFI	FCTVA	150 000,00	164 374,11	
OPFI	TAXE D'AMENAGEMENT	200 000,00	294 649,41	
OPFI	AFFECTATIONS DE RESULTATS			
OPFI	EXCEDENTS	807 613,26	807 613,26	
OPFI	VIREMENTS DU FONCTIONNEMENT	2 010 000,00		
OPFI	OP. COMPTE DE TIERS	47 774,03	-	
OPFI	Produits de cession	- 15 000,00		
OPFI	Dépôts et cautionnements		1 165,00	
OPFI	Convention Martillac/Cadaujac	45 000,00	45 000,00	
Op. Fi	Opérations patrimoniales	114 069,54	114 023,82	
OPFI	Ecritures Opérations d'ordres	54 716,94	54 716,94	
OPFI	Emprunt	1 000 000,00	1 000 000,00	
OPFI	Ecritures emprunt tracteur	102 360,00	102 360,00	
Total Recettes de l'exercice (R)		4 895 711,34	2 846 664,31	110 652,00

**Voté à l'unanimité**

## 2 – Adoption du Compte de Gestion.

Adoption du Compte de Gestion 2022 du Percepteur qui correspond au Compte Administratif de la commune.

**Voté à l'unanimité**

## 3 – Affectation de résultats

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil le résultat de clôture 2022.

Section de Fonctionnement		
<b>Résultat de l'exercice</b>		1 065 443,14
<b>Excédent reporté R OO2</b>		1 567 381,44
<i>Résultat de Clôture (a)</i>		<i>2 632 824,58</i>
Section d'Investissement		
<b>Résultat de l'exercice</b>		522 280,95
<b>Excédent reporté R OO1</b>		
<b>Déficit reporté D OO1</b>		-147 952,46
<i>Résultat de Clôture à reporter au DOO1 (b)</i>		<i>374 328,49</i>
Restes à Réaliser en Section d'Investissement		
<b>Dépenses engagées non mandatées</b>		- 440 679,00
<b>Recettes restant à réaliser</b>		110 652,00
<i>Solde des RAR @</i>		<i>-330 027,00</i>
<b>TRANSCRIPTION au BUDGET 2023</b>		
Excédent investissement R 001		374 328,49
En couverture du besoin réel de financement dégagé en section d'investissement R 1O68 (b+c)		0
Excédent reporté en section de fonctionnement R OO2 (a - (b+c) )		2 632 824,58

**Voté à l'unanimité**

## 4 – Modification de la Commission CCID

Il est nécessaire de mettre à jour la composition de la Commission CCID (Commission Communale des Impôts directs) avec l'ajout de Céline COSTA.

**Voté à l'unanimité**

## 5 – Modification de la Commission Vie Associative.

Il convient d'ajouter un membre supplémentaire à la composition de la Commission « Vie associative » : M. Sébastien BEAUCOTE.

**Voté à l'unanimité**

## 6 – Modification de la Charte Vie associative et avenant

Sur propositions de la Commission de la Vie Associative, il convient de valider la Charte de la Vie Associative et son avenant.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 3 (A.Sidaoui et pouvoir, M.Rouzier-Toussain)

POUR : 20

### **7 – Mise à jour du tableau de voirie communale : Allée des Mimosas**

Après rétrocession de l'intégralité de la voie, il convient de mettre à jour le tableau de la voirie communale.

**Voté à l'unanimité**

### **8 – Délivrances des CNI et passeports.**

Sur proposition de la Préfecture, la Commune de Martillac peut mettre en place le dispositif de délivrance des "titres électroniques sécurisés"(TES), qui pourront désormais être réalisés en Mairie pour les Cartes Nationales d'Identité et les Passeports.

**Voté à l'unanimité**

### **9 - Institution de la demande de Déclaration Préalable pour les divisions foncières.**

En application de l'article L115-3 du Code de l'Urbanisme il convient pour la Commune de mettre en place un dispositif de contrôle (Déclaration Préalable) des divisions foncières au sein des zones naturelles (N) et agricoles (A) afin de préserver des démembrements de propriété nuisant à la qualité des sites ou à la destination desdits secteurs.

**Voté à l'unanimité**

### **10 – Demande de subvention DSIL : panneaux photovoltaïques au groupe scolaire**

La dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) permet de financer les grandes priorités d'investissement des communes. Au titre des "Grandes priorités thématiques d'investissement", les projets sur le développement écologique des territoires, la qualité du cadre de vie, la rénovation énergétique et le développement des énergies renouvelables et la rénovation des bâtiments scolaires peuvent être présentés.

**Voté à l'unanimité**

### **11 – Piste mixte La Haille – La Morelle : fonds de concours CCM**

Afin de réaliser les aménagements nécessaires pour permettre la liaison douce entre les quartiers de la Haille et de la Morelle, la Commune va entreprendre les travaux nécessaires sur la partie manquante, c'est-à-dire 700 mètres linéaires, sur 3 mètres de large. Une participation est demandée auprès de la CCM au titre du fonds de concours « pistes mixtes »

**Voté à l'unanimité**

Questions diverses.

Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h25.